

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Semaine du 07 au 11 septembre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Faits marquants de la semaine :

- **Régional** : des investisseurs mieux rémunérés sur le marché financier de la CEMAC, malgré une Bourse toujours en perte en 2025.
- **Cameroun** : publication du rapport sur les comptes nationaux pour l'année 2025.
- **Centrafrique** : les arriérés de l'Etat centrafricain atteignent 263,5 M EUR au deuxième trimestre.
- **Congo** : entretien entre les chefs d'État de la République du Congo et de la France.
- **Gabon** : l'Etat gabonais suspend les exonérations fiscales et douanières aux entreprises
- **Guinée Equatoriale** : le pays autorise le déploiement des activités de Starlink dans le pays.
- **Tchad** : accords de 446 Mds FCFA avec 17 entreprises pour soutenir l'investissement privé.
- **RDC** : l'ANSER s'allie à ITRA pour préparer 650 MW de projets solaires.

Régional

Marché financier de la CEMAC : des investisseurs mieux rémunérés, une Bourse toujours en perte en 2025

Selon le dernier [rapport](#) annuel de la Bourse de Valeurs Mobilière d'Afrique Centrale (BVMAC), le marché financier de la CEMAC présente en 2025 une situation contrastée : son activité boursière se redresse, mais sa rentabilité demeure fragile. La capitalisation du marché actions progresse de 7,9 %, à 477,7 Mds FCFA, tandis que les volumes échangés bondissent de 51,1 %, à 23 817 titres, et que le nombre de transactions augmente de 65,9 %, à 594. Cette dynamique s'accompagne d'une hausse de 20,6 % des dividendes distribués, à 3,4 Mds FCFA. Le marché obligataire évolue toutefois en sens inverse, avec un encours en baisse de 12,4 %, à 1 305,3 Mds FCFA, malgré une progression de 28,7 % des intérêts versés, à 99,4 Mds FCFA. Au total, les investisseurs ont perçu 102,8 Mds FCFA de rémunérations, soit 28,5 % de plus qu'en 2024. En parallèle, la BVMAC voit sa perte nette se creuser de 41 %, à 454,5 M FCFA, ses charges (+18,2 %) progressant plus vite que son chiffre d'affaires (+5,8 %), alors qu'environ 3 Mds FCFA de créances restent dus par des États de la CEMAC. Pour renforcer ses capacités et

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

102,8 Mds FCFA

Rémunération totale reçue en 2025 par les investisseurs sur le marché financier de la CEMAC

diversifier ses revenus, la BVMAC, lors de son assemblée générale extraordinaire en mai 2026, a porté son capital à 9,58 Mds FCFA (+509,9 M FCFA), par incorporation d'apports déjà versés par huit sociétés de bourse entrant au tour de table et vingt actionnaires historiques.

Cameroun

Publication du rapport sur les comptes nationaux pour l'année 2025

L'Institut national de la statistique (INS) a [publié](#) son rapport sur les comptes nationaux du Cameroun pour l'année 2025. Les données révèlent une croissance économique réelle stable, s'élevant à 3,5 %, un niveau identique à celui enregistré en 2024, pour un PIB nominal de 34 474 Mds FCFA (52,5 Mds EUR). Du côté de l'offre, le secteur tertiaire confirme son rôle de

principal moteur de la croissance, avec une progression de 4,3 %, contribuant ainsi à hauteur de 2,2 points à la croissance globale. Cette dynamique est notamment portée par les branches de l'information-communication (+10,3 %) et des services financiers (+9,2 %). Le secteur secondaire, bien qu'en accélération (+2,6 %), affiche des performances contrastées : les sous-secteurs de l'agroalimentaire, des manufactures et du BTP tirent la croissance, tandis que les hydrocarbures enregistrent un recul pour la cinquième année consécutive (-6,6 %). Enfin, le secteur primaire marque un ralentissement (+1,8 %, contre +3,6 % en 2024), pénalisé par le repli de l'agriculture d'exportation (-3,1%). Côté demande, la consommation privée (+4,9 %) reste le principal levier de croissance, contribuant à elle seule pour 3,6 points. L'investissement privé rebondit vigoureusement (+6,6 %, après +0,4 % en 2024), soutenu par des projets dans les secteurs agro-industriels, manufacturiers et miniers, alors que l'investissement public se contracte (-0,2 %, après +18,8 % en 2024). Ainsi au total, l'investissement ne progresse que de 1,9% (soit 0,4 point de contribution) en 2025. Sur le plan extérieur, la dynamique des importations (+5,1 %) contraste avec la faiblesse des exportations (+1,0 %), creusant le déficit extérieur à 1 261 Mds FCFA et retirant 0,8 point à la croissance.

Lancement officiel du Plan d'Action National pour le Développement des Villes Intelligentes

À l'occasion de la [visite](#) officielle de la Directrice Exécutive d'ONU-Habitat au Cameroun, le gouvernement a procédé, le 8 septembre dernier, au lancement officiel du Plan d'Action National pour le Développement des Villes Intelligentes. Ce dernier repose sur 3 axes stratégiques, à savoir (i) la technologie et le numérique au service de la gestion urbaine, (ii) l'innovation et l'inclusion sociale, ainsi que (iii) la gouvernance centralisée. Cette nouvelle feuille de route intervient dans un contexte de problématiques urbaines et socio-économiques croissantes (embouteillages, inondations, insalubrité, insécurité, chômage, etc.). Le plan vise par ailleurs à apporter une réponse directe aux défis climatiques pour permettre de rendre les villes plus résilientes aux inondations et à la chaleur grâce à des données et des capteurs.

Centrafrique

Présentation du rapport pays de BAfD

La Banque africaine de développement (BAfD) a rendu public son [rapport](#) pays pour la Centrafrique. Le rapport dresse le bilan d'une économie en reprise, avec une croissance du PIB réel de 3,3 % en 2025, contre 1,8 % en 2024 et 0,7 % en 2023, tandis que le déficit budgétaire s'est réduit à 3,5 % du PIB et la dette publique s'est établie à 59 % du PIB. Cette amélioration reste toutefois fragile : la croissance est projetée à 2,9 % en 2026 puis 3,9 % en 2027, dans un contexte marqué par les enjeux sécuritaires, énergétiques et de déficit de financement des infrastructures. Le rapport souligne ainsi l'urgence de mobiliser les 12,8 Mds USD nécessaires à la mise en œuvre du Plan national de développement 2024-2028, en renforçant les recettes intérieures, l'efficacité de l'investissement public et la participation du secteur privé. La BAfD préconise notamment la numérisation des services fiscaux, le développement des fintechs et la création d'une plateforme destinée à canaliser l'épargne de la diaspora vers des projets bancables. Ces orientations s'inscrivent dans la Nouvelle architecture financière africaine pour le développement (NAFAD), avec un recours accru aux garanties, au financement mixte, aux instruments en monnaie locale et aux mécanismes de partage des risques.

Les arriérés de l'Etat centrafricain atteignent 179,9 Mds FCFA au deuxième trimestre 2026

Selon le dernier [Bulletin](#) Statistique de la dette publique, publié le 7 septembre par la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique, les arriérés de la RCA s'élèvent à 172,9 Mds FCFA (263,5 M EUR) au deuxième trimestre 2026, soit une hausse de 4,7% par rapport au trimestre précédent. Les arriérés extérieurs ont grimpé de 4,2%, principalement en raison de la hausse des arriérés extérieurs bilatéraux, tandis que la dette intérieure impayée augmente de 8,7%. Le stock des arriérés représente aujourd'hui 15,2% de la dette publique totale. Sur les 154,4 Mds FCFA (235,4 M EUR) dus à des créanciers extérieurs, 93,2% concernent des arriérés extérieurs anciens composés à 50 % d'intérêts cumulés. Ces anciens impayés concernent principalement des créanciers bilatéraux non-membres du Club de Paris.

Congo

Entretien entre les chefs d'État de la République du Congo et de la France

Dans le cadre de son [déplacement](#) à Paris pour participer au premier Sommet international sur l'espace, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu le 9 septembre à l'Élysée avec le président français, Emmanuel Macron. Les deux chefs d'État ont fait le point sur les investissements français au Congo et sur les perspectives de leur renforcement. Les secteurs de l'énergie et des infrastructures étaient au cœur de leurs échanges, considérés comme des leviers essentiels du développement économique et de la transformation du Congo. Denis Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron ont également abordé les questions climatiques et environnementales, notamment les mécanismes de financement de la protection des écosystèmes du Bassin du Congo.

Air France invite l'État congolais à adapter ses aéroports en vue d'accroître la fréquence de ses vols dans le pays

Dans le cadre du renouvellement de sa flotte et des implications techniques pour le Congo, la compagnie aérienne française a formellement [invité](#) le gouvernement congolais à agrandir ses infrastructures aéroportuaires afin de faciliter l'augmentation de ses fréquences de vol dans le pays. L'attention se porte particulièrement sur l'aéroport international Antonio Agostinho Neto de Pointe-Noire, la capitale économique. Cette piste longue de 2 612 m reçoit actuellement les Airbus A330 d'Air France. Ces appareils seront toutefois retirés de la flotte de la compagnie aérienne desservant cette ligne, d'ici six à huit mois, au profit d'Airbus A350 et de Boeing 787. Ces avions de dernière génération exigeant des pistes plus longues, Air France a formulé le vœu que la piste de l'aéroport de Pointe-Noire soit agrandie. Le ministre des Transports de la République du Congo s'est engagé à évaluer l'état des pistes que compte le pays, notamment celle de Pointe-Noire, afin d'y apporter des solutions.

Gabon

L'Etat gabonais suspend les exonérations fiscales et douanières aux entreprises

Le gouvernement gabonais a annoncé la suspension immédiate des exonérations fiscales et douanières, le temps de mener un audit des contreparties, dans un

communiqué du ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, après avoir évalué un manque à gagner de 283,2 Mds FCFA sur les 7 premiers mois de 2026 (209,2 Mds FCFA du côté des Douanes et 74 Mds FCFA au titre des services fiscaux). Cette décision prend effet immédiatement : tous les avantages fiscaux et douaniers antérieurs accordés aux entreprises par décisions administratives (conventions) sont suspendus jusqu'à nouvel ordre, le temps que l'Etat gabonais détermine si les investissements, emplois, activités ou autres engagements prévus dans les conventions concernées ont produit les contreparties économiques attendues (investissements, emplois, production ou création de valeur). Les entreprises devront s'acquitter des impôts, droits et taxes applicables à leurs activités pendant toute cette période. L'administration lancera un audit national couvrant la période 2023-2026. Les mesures d'incitations fiscales et douanières expressément prévues par la loi feront l'objet d'une révision dans la prochaine loi de finances 2027 et seront soumises au vote du Parlement. En se penchant sur ces exonérations, le gouvernement vise différents objectifs : sécuriser un impôt obligatoire qui finance l'assurance-maladie, faire payer un minimum et ne plus permettre une exonération totale, ne pas fragiliser le financement de la CEEAC et de la CEMAC, ramener le patriotisme et la responsabilité dans le paiement des impôts.

La Cour des comptes révèle des dysfonctionnements dans la gestion du Fonds GEF et du dispositif d'évacuations sanitaires de la CNAMGS

La Cour des comptes a fait état de près de 1 700 Mds FCFA de débets et d'amendes à recouvrer au profit de l'État. Quelque 600 personnes physiques et morales disposent d'un mois, jusqu'au 7 octobre, pour restituer les sommes dues. À l'issue de cette période, les débiteurs qui ne se seraient pas acquittés de leur dette pourraient être renvoyés devant la Cour criminelle spécialisée. Les 1 700 Mds ne constituent pas une somme déjà encaissée par l'État, ni le constat qu'un tel montant aurait été détourné dans son intégralité. Il s'agit, selon la Cour, d'un stock de débets et d'amendes accumulé sur une vingtaine d'années, à la suite de décisions financières visant des comptables publics et des ordonnateurs de crédits, parmi lesquels des ministres, des maires et des présidents d'assemblées départementales, mais également des entreprises. Ce sont, au total, 600 personnes physiques et morales qui sont concernées par cette injonction. Ce montant a été, entre autres, consolidé au terme d'audits qui ont été effectués dans plusieurs secteurs sensibles : la sécurité sociale, les évacuations sanitaires, le Fonds des Gabonais

économiquement faibles (GEF), ainsi que la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS). Concernant le fonds des GEF, l'institution supérieure de contrôle fait état d'environ 120 000 bénéficiaires indûment enregistrés, sur près d'un million de personnes recensées, dont près de 900 000 sont effectivement prises en charge. S'agissant des évacuations sanitaires, la Cour des comptes relève principalement un manque de traçabilité des dépenses engagées à l'étranger.

Les banques portent désormais plus de 83 % des titres publics et restent le premier soutien du Trésor

A fin juillet, les SVT détenaient 1804,1 Mds FCFA de titres émis par le gouvernement gabonais, soit 52,69 % du portefeuille, tandis que les autres établissements de crédit en portaient 1052,5 Mds FCFA, soit 83,4% des 3424,1 Mds FCFA de valeurs de Trésor gabonaises en circulation, faisant du pays le premier émetteur du marché de la CEMAC. Autrement dit plus de 4 FCFA sur 5 empruntés par l'Etat sur ce marché se retrouvent dans les portefeuilles des établissements bancaires et de crédit. Les investisseurs institutionnels détiennent 476,35 Mds FCFA, soit 13,91% de l'encours gabonais, tandis que les personnes physiques en possèdent 65,62 Mds FCFA, soit 1,92%. La BEAC détient également 25,49 Mds. Cette capacité de financement dépasse les frontières gabonaises : les investisseurs établis au Gabon détenaient 1495,2 Mds FCFA de titres émis par leurs propre Etat, tandis que ceux installés au Cameroun en possédaient 1171,8 Mds. Les investisseurs congolais en portaient 277,2 Mds, ceux du Tchad 288,4 Mds et ceux de Guinée équatoriale 122,6 Mds.

Guinée équatoriale

La Guinée équatoriale autorise le déploiement des activités de Starlink dans le pays

Le gouvernement équato-guinéen autorise la fourniture d'internet par satellite Starlink dans le pays. Depuis juillet 2026, l'accès à Starlink était autorisé dans le pays mais strictement réservé aux plateformes pétrolières opérant en mer. Selon [l'annonce](#) faite par le gouvernement équato-guinéen le 8 septembre 2026, l'accès à Starlink a été étendu à l'ensemble du territoire. La commercialisation et la distribution du service seront toutefois réglementées et encadrées par le gouvernement, à travers l'Organe de régulation des télécommunications (ORTEL). La Guinée équatoriale a décidé en accord avec SpaceX de désactiver les équipements actifs dans le pays avant l'accord passé. Le

lancement de Starlink s'accompagne de la volonté des autorités de mieux réglementer et fiscaliser les services numériques étrangers opérants dans le pays. L'arrivée officielle de l'internet par satellite permet au pays de diversifier ses solutions d'accès à internet et de garantir la connexion dans les zones reculées ou insuffisamment desservies. La Guinée équatoriale est le 3^e pays de la zone CEMAC à accorder une licence à Starlink après la République centrafricaine et le Tchad.

Tchad

Accords de 446 Mds FCFA avec 17 entreprises pour soutenir l'investissement privé

Le gouvernement tchadien se dit avoir franchi un premier cap dans la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) « Tchad Connexion 2030 », avec [l'annonce](#) de la signature d'accords d'investissement de 446 Mds FCFA par 17 entreprises, à la suite de la table ronde d'Abu Dhabi de novembre 2025. Ces investissements devraient générer 7 500 emplois directs selon les déclarations contribuant au soutien de la transformation économique du pays. La mise en œuvre du PND nécessite des financements à hauteur de 30 Mds USD (environ 18 000 Mds FCFA) sur la période 2025-2030. Le plan est ambitieux et comprend 268 projets et des réformes visant notamment une hausse de 60 % du PIB réel, une croissance annuelle moyenne de 8 % et la sortie de 2,5 millions de Tchadiens de la pauvreté. Il cible des secteurs prioritaires tels que les infrastructures, l'énergie, l'eau, les transports, le numérique, l'agriculture, les mines, l'industrie et les services. Plus de la moitié du financement attendu devrait provenir du secteur privé, tandis qu'environ 19 Mds USD seront consacrés aux projets structurants. Les 446 Mds FCFA annoncés représentent ainsi seulement 2,5 % des besoins globaux, soulignant l'importance de poursuivre la mobilisation des investisseurs et du secteur bancaire.

Le Tchad engage la validation d'un nouveau cadre pour une exploitation plus transparente et durable

La ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Mme Fatimé Haram Acyl, a ouvert le 8 septembre 2026 à N'Djamena l'atelier national de validation du [projet](#) de révision du Code minier tchadien. La réforme vise à doter le Tchad d'un cadre juridique et réglementaire plus adapté à l'exploitation et à la valorisation de ses ressources minières. Les priorités annoncées sont le renforcement de la gouvernance et de la transparence, la promotion du contenu local, la protection de l'environnement et une meilleure participation des

acteurs nationaux dans la chaîne de valeur minière. Les recommandations issues de l'atelier serviront à finaliser le projet de Code avant sa transmission au gouvernement pour adoption.

RDC

Électricité : l'ANSER s'allie à ITRA pour préparer 650 MW de projets solaires

L'Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain (ANSER) signait le 1^{er} septembre 2026 un protocole d'accord avec l'entreprise française ITRA Group pour l'identification, la préparation et le développement de projets solaires en RDC. Ce partenariat vise à identifier des sites et à structurer les projets jusqu'à leur mise en œuvre. L'objectif est de mobiliser près de 900 MUSD pour développer une capacité installée de 650 MW. Les régions du Kasai Oriental, Haut-Katanga, Lualaba seront particulièrement ciblées afin de répondre à la demande des groupes miniers évaluée à près de 1500 MW et en hausse régulière.

Une loi ouvre la voie à la création d'une Bourse de Kinshasa

Depuis sa publication au journal officiel le 02 septembre 2026, la RDC dispose d'une loi sur les marchés boursiers. Le texte prévoit l'ouverture d'une nouvelle source de financement pour les entreprises qui peinent à accéder au crédit auprès des banques en raison des taux élevés et de la difficulté d'obtention d'un prêt. Selon le ministre des Finances, Doudou Fwamba Likundé Li-Botayi, le projet devrait prendre une forme concrète vers la fin 2027, le marché reste à créer de même que l'autorité de régulation, le règlement et les outils nécessaires aux transactions (dépositaire central des titres, banques de règlement, plateforme numérique).

Agenda des évènements économiques et institutionnels à venir

Date	Evènement	Lieu
25 septembre 2026	Forum économique France-Tchad (MEDEF)	Paris (France)
6-9 octobre 2026	Sommet international de l'élevage	Clermont-Ferrand (France)
12-16 octobre 2026	African Energy Week	Cape Town (Afrique du Sud)
14-16 octobre 2026	E-Gov'A 2026	Yaoundé (Cameroun)
15-17 octobre 2026	Cameroon International Tech Summit	Yaoundé (Cameroun)
24-25 novembre 2026	Ambition Africa 2026	Paris (France)
25 novembre 2026	We Are French Touch – The French Creative Industries Summit	Paris (France)

Indicateurs macroéconomiques

		Croissance du PIB réel (en %)			Inflation (moy. Ann, en %)			*Solde Public (en % PIB)			Dette Publique (en % PIB)			Solde courant (en % PIB)			
		2025		2026		2025		2026		2025		2026		2025		2026	
		Valeur	Valeur	**Rév.	Valeur	Valeur	**Rév.	Valeur	Valeur	**Rév.	Valeur	Valeur	**Rév.	Valeur	Valeur	**Rév.	
CEMAC	Cameroun	3,1	3,3	▼ -0,7	3,4	3,5	▲ 0,2	-2,0	-1,7	▼ -0,5	40,4	39,3	▲ 3,0	-3,8	-5,1	▼ -1,2	
	Centrafrique	4,8	2,6	▼ -0,7	1,0	1,5	▼ -1,8	-5,5	-5,0	▼ -5,0	61,8	64,0	▲ 11,4	-3,8	-3,4	▲ 0,6	
	Congo	2,4	2,8	▶ 0,0	2,6	2,8	▼ -0,4	0,3	0,4	▼ -1,8	96,8	91,3	▲ 1,3	-5,9	-6,0	▲ 0,9	
	Gabon	2,5	2,7	▲ 0,1	2,0	2,5	▶ 0,0	-8,5	-10,0	▼ -2,7	78,9	86,1	▲ 4,1	-3,1	-4,3	▼ -3,9	
	Guinée Equatoriale	-6,4	-2,7	▼ -3,1	2,8	3,2	▲ 0,3	-2,5	-1,7	▲ 0,3	40,6	39,1	▲ 1,0	-3,0	-1,6	▲ 2,2	
	Tchad	5,6	5,2	▲ 1,7	-2,6	0,5	▼ -3,1	-1,3	-1,4	▲ 1,0	30,4	29,9	▼ -2,5	0,2	0,8	▲ 3,8	
	CEMAC	2,6	3,0	▼ -0,4	2,0	2,7	▼ -0,5	-2,8	-2,8	▼ -0,8	52,0	51,6	▲ 2,2	-3,2	-3,7	▼ -0,1	
	RDC	5,7	5,9	▲ 0,6	7,4	3,3	▼ -3,9	-2,8	-3,5	▼ -1,9	20,2	24,6	▲ 10,0	-3,7	-2,0	▲ 0,1	
	Sao Tomé	2,1	3,4	▼ -1,3	0,9	9,6	▲ 2,6	-2,5	1,0	▼ -1,3	55,7	50,4	▲ 5,1	-6,3	-4,7	▼ -1,2	

Source : SER à partir du World Economic Outlook (WEO) du FMI, avril 2026
*solde budgétaire global (dons inclus).
** Rév : Révision. Pour chaque variable, la colonne « Rév » indique la révision opérée par le WEO d'avril 2026 pour l'année 2026 par rapport aux dernières prévisions (celles du WEO d'octobre 2025).

Evolution des cours des matières premières

Août-26	Matières premières énergétiques		Matières premières agricoles			Bois d'œuvre	
Référence/mesure	Pétrole Brent (USD/barils)	Gaz naturel (USD/mmbtu)	Cacao (USD/kg)	Café (USD/kg)	Huile de palme (USD/mt)	Grumes (USD/mètre cube)	Bois scié (USD/mètre cube)
Valeur	84	3	6	8	1117	406	649
Variation mensuelle (%)	6%	-4%	6%	1%	1%	2%	1%
Variation annuelle (%)	27%	-5%	-22%	-1%	9%	0%	1%
Variation sur 5 ans	22%	-32%	140%	67%	-2%	-2%	-2%
Variation sur 10 ans	88%	-1%	96%	116%	45%	3%	3%

Source : World Commodities Markets (Banque mondiale, actualisation au rythme mensuel)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s’efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l’utilisation et de l’interprétation de l’information contenue dans cette publication.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Efi FRAGER (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs :
Ibrahim BARRY- Mohamed AYIAGNIGNI – Adrien REBET- Evelyne SILA – Laura LANDREIN (SER Yaoundé) ;
Vincent FLEURIET - Ingrid ORAMALU – Hector BIANCONI (SE Brazzaville) ;
Michel BOIVIN (SE Libreville) ;
Pierre SEJOURNE – Joël KAZADI KADIMA (SE Kinshasa) ; Naïma TAHRAN (Correspondante Tchad)

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner & suivez notre page [Linkedin](#).